

« *AUTO ECOLE DES QUATRE CHEMINS* »

107 Bld Charles de Gaulle
92700 COLOMBES
R.C.S.NANTERRE 491 200 333

Tél. : 01.46.49.91.92 – Fax : 01.47.60.14.55

Site Web : www.autoecole-4chemins.com

PERTE DE POINTS (Alternative aux poursuites judiciaires)

Vous désirez récupérer des points sur votre permis de conduire ?
Pour cela, un stage spécifique de sensibilisation est organisé chaque mois.

A l'issue de ce stage de 2 jours (de 8h30 à 17h, pause déjeuner 1h30) vous récupérez jusqu'à 4 points.

La participation financière destinée à couvrir les frais pédagogiques et administratifs est fixée à 270 €.

Documents à Fournir

- ☒ Photocopie du Permis de conduire
- ☒ 2 enveloppes timbrées vierges (format 22 x 11)

